

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2014

Le Conseil Municipal de Charbonnier les Mines s'est réuni le 13 MARS 2014 sous la présidence de M. Pascal Berthelot, Maire.

Etaient présents : M. BERTHELOT, Maire, M. PAULET, Melle JACQUET, Mme LESAIN, M. LASCOVITCH, Maires Adjoints, M. ZAJIC, M., MARQUES, M. FARY, M. CARRION, M. PAGE, M. RIGAUD, Melle MESTRE.

Absents : Mme ANASTACIO, Mme SOUSA (qui a donné procuration à Mme LESAIN), M. LOINTIER (qui a donné procuration à M. ZAJIC).

Secrétaire de séance : Mme JACQUET Marie-Laure

Différentes questions étaient à l'ordre du jour :

1. COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET COMMUNE

Le budget de fonctionnement s'établit en recettes à 593 631.05 € et à 446 276.88 € en dépenses soit un excédent de 209 558.05 €.

Le budget d'investissement s'établit en recettes à 177 687.52 € et à 281 668.74 en dépenses soit un déficit de 103 981.22 €.

L'ensemble des 2 sections fait apparaître un excédent de 105 576.83 €.

2. COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Le budget de fonctionnement s'établit en recettes à 87 957.74 € et à 46 624.17 € soit un excédent de 41 333.57 €.

Le budget d'investissement s'établit en recettes 325 938.12 € et à 360 922.19 € soit un déficit de 34 984.07 €.

L'ensemble des 2 sections fait apparaître un excédent de 6 349.50 €.

3. COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR ANNEE 2013

Les comptes de gestion sur les budgets « assainissement et commune » ont été dressés par la trésorière, sont conforme aux comptes administratifs. Ils sont adoptés à l'unanimité.

AFFECTATIONS DE RESULTATS

Le Compte administratif du budget « commune » présente un excédent de 209 558.05 €, le Conseil décide d'affecter la somme de 103 981.22 € au compte 1068 pour combler le déficit d'investissement et affecter la somme restante soit 105 576.83 € à l'excédent reporté au compte 002.

Le Compte administratif du budget « assainissement » présente un excédent de 41 333.57 €, le Conseil décide d'affecter la somme de 34 984.07 € au compte 1068 pour combler le déficit d'investissement et affecter la somme restante soit 6 349.50 € à l'excédent reporté au compte 002.

4. QUESTIONS DIVERSES

- Le Conseil Municipal informe les élus de l'arrivée de 6 nouvelles chaînes sur la TNT à partir de début avril 2014.
- Le Maire informe l'assemblée du refus de la directrice des services académiques d'accorder la dérogation du samedi matin comme demi-journée supplémentaire à la rentrée scolaire en septembre 2014 au motif qu'il était nécessaire d'une continuité sur le secteur du Lembron, toutes les écoles ayant opté pour le mercredi.
- Une réunion en Mairie, dans le cadre de la mise en place d'un P.P.R.M., a eu lieu. Une nouvelle zone à risques a été mise à jour sur le carreau de la Mine par les services de l'Etat. Cela aurait un impact sur le projet d'éco quartier. En effet, le projet devra prendre en compte ce nouvel aléa minier.
- Le Maire Adjoint fait le point du dernier conseil communautaire et notamment du choix des entreprises pour la construction du Pole Enfance Jeunesse pour un montant de travaux de 1 107 267 €.